

BULLETIN d'INSCRIPTION

Numéro d'inscription BAFA

SESSION



BAFA Approfondissement

☐ ½ PENSION - Repas fourni – 330€

DATES : du 27 octobre au 1^{er} novembre- Lieu : Visan

THEME : Formation générale d'approfondissement

PHOTO d'IDENTITE

OBLIGATOIRE

A COLLER

ICI

STAGIAIRE

NOM :PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TEL :EMAIL :@.....

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom/Prénom :
Tel :Email :@.....

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

GENRE :



Barrez la mention inutile

PROFESSION OU ETUDES EN COURS :

Avez-vous un PAI, des allergies, traitements médicaux, contre-indications, handicap ?

Oui

Précisez :

.....

☐ Non

DATE :

Signature

SESSION DU 27/10/2025 au 01/11/2025

AUTORISATIONS

Autorisation des parents ou tuteurs responsables pour les candidats mineurs

Je soussigné(e) (nom et adresse)
.....

Responsable légal du stagiaire, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

J'autorise mon fils, ma fille à participer au stage de formation organisé par la Ligue de l'enseignement et à sortir du centre en dehors des temps de travail. Aucune sortie n'est autorisée durant la journée de formation, y compris durant le déjeuner.

En cas d'urgence, j'autorise le responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état du stagiaire.

OUI ☐

SIGNATURE

NON ☐

Autorisation des parents ou tuteurs responsables pour les candidats mineurs concernant le transport dans un véhicule personnel

Je soussigné(e) (nom et adresse)
.....

Autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des formateurs désignés par l'association la Ligue de l'Enseignement de Vaucluse pour les déplacements lors de la session BAFA.

OUI ☐

NON ☐

Autorisation parentale pour mineur de fumer (+ 16 ans)

Je soussigné(e).....en ma qualité de
certifie être au courant que mon enfant (nom, prénom)fume, et l'autorise durant
ce stage de sensibilisation BAFA à fumer (entourez la mention souhaitée): OUI ☐ NON ☐

Si OUI, mon enfant ne pourra fumer que sur des temps précis définis par l'équipe de formateurs. Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du centre de loisirs qui nous accueille (lieu public) et mon enfant devra sortir pour pouvoir fumer, toujours accompagné d'un adulte.

Rappel : Il est interdit de vendre des cigarettes à un mineur. En aucun cas mon enfant n'aura l'autorisation de sortir pour acheter des cigarettes.

Fait leA.....

SIGNATURE

J'ai pris connaissance des conditions d'autorisation de fumer et suis d'accord pour respecter le cadre qui me sera fixé : OUI ☐ NON ☐

NOM:

Signature du mineur :

PRENOM:

Conditions Générales de Ventes

3

1/ INSCRIPTION

Toute inscription nécessite l'envoi du dossier** listé ci-après à : LA LIGUE 84 – 5, Rue Adrien Marcel – CS 40163 – 84918 AVIGNON Cedex 9, **au plus tard une semaine avant le début de la formation.**

**DOSSIER D'INSCRIPTION :

- 1- ☐ La FICHE D'INSCRIPTION dûment complétée et signée + ☐ PHOTO D'IDENTITE RECENTE,
- 2- ☐ La FICHE D'AUTORISATIONS dûment complétée et signée,
- 3- ☐ PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE ou PASSEPORT (la photocopie de la carte d'identité recto/verso doit être faite sur le recto de la copie),
- 4- ☐ LES CHEQUES DE REGLEMENT
- 5- ☐ Copie des attestations BAFA BASE + STAGE PRATIQUE.

2/PRIX – PAIEMENT

- **BAFA APPROFONDISSEMENT en demi-pension – 330€**

- 1 chèque d'arrhes et frais de dossier de 125€
- 1 chèque du solde de 205€.

- Les chèques doivent être libellés à l'ordre de LA LIGUE 84.
- Le chèque d'arrhes et frais de dossiers est encaissé avant la formation.
Le chèque du solde au début de la formation.

3/ANNULATION DE LA FORMATION

Du fait du stagiaire :

- Les arrhes et frais de dossier seront retenues dans tous les cas, sauf si la candidature est annulée 3 semaines calendaires avant le début de la formation **OU** jusqu'à la veille de la formation en cas de force majeure, accident ou hospitalisation, sous réserve qu'un justificatif nous soit transmis, certificat médical par exemple.

- Toute formation commencée est due en totalité. En cas de force majeure, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint), seuls les jours effectués seront retenus.

Du fait de La Ligue 84 : La Ligue 84 se réserve la possibilité d'annuler la formation jusqu'à 10 jours avant la date prévue de son déroulement. La Ligue 84 informera le stagiaire. Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire à raison d'une annulation de La Ligue 84. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou les chèques seront renvoyés au stagiaire.

*Aide possible de 200€ de la CNAF
+ 200€ de la CAF de Vaucluse
selon les conditions
d'attributions de votre situation.*

J'accepte les conditions générales de vente de La Ligue 84

Signature du stagiaire

Et des parents si stagiaire mineur.